



PAC AIR/EAU Module 2

MISE EN SERVICE, MAINTENANCE ET DEPANNAGE

PROG33 V240909

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs expérimentés en PAC.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Pas de formation en 2023

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer la mise en service, la maintenance et des dépannages sur des installations de pompes à chaleur air/eau.

Contenu de la formation

• **Rappels techniques**

Thermodynamique

• **Préparation à la mise en service**

Vérification des informations techniques

Contrôle exhaustif de l'installation

• **Paramétrage et mise en service**

Paramétrage niveau installateur

Démarrage de l'installation

Premier équilibrage des radiateurs

Vérification des paramètres de fonctionnement

Optimisation de l'équilibrage

• **Maintenance**

Les points de contrôle

Vérification des paramètres de fonctionnement avec outils de mesure

Attestation d'entretien

• **Dépannage**

Effectuer un diagnostic efficace et résoudre les pannes sur la PAC

- Le Manque de puissance

- Le système ne démarre pas / ne fonctionne pas

- Fuites ou pertes d'eau

- Puissance absorbée trop élevée

- Augmentation de niveau sonore

- problèmes d'alimentation d'eau de ville

Moyens d'évaluation des acquis

• Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.

• Une note de 50% doit être obtenue pour valider.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.

✉ contact@cerer.fr

☎ 04 42 56 42 99

🌐 cerer.fr



CERER

Organisme de Formation